

# Plan futé CST

États financiers semestriels

30 avril 2021

Non audités

cst



## Table des matières

---

États de la situation financière	1
États du résultat global	2
États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	2
Tableaux des flux de trésorerie	3
Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille	4
Notes annexes	5

États financiers semestriels non audités

Les états financiers semestriels ci-inclus n'ont pas été examinés par les auditeurs externes du Régime, conformément aux normes de certification s'appliquant à l'examen d'états financiers intermédiaires.

# États de la situation financière

Au 30 avril 2021 et au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

	30 avril 2021	31 octobre 2020 (audité)
<b>Actif</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	68 \$	120 \$
Placements, à la juste valeur <i>(Tableau complémentaire I)</i>	3 602	2 141
Produits à recevoir et autres débiteurs	97	60
Subventions gouvernementales à recevoir	89	53
	<b>3 856</b>	<b>2 374</b>
<b>Passif</b>		
Créditeurs et charges à payer	8	24
	<b>8</b>	<b>24</b>
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires</b>	<b>3 848</b>	<b>2 350</b>
<b>Représenté par :</b>		
Dépôts des souscripteurs <i>(note 6)</i>	2 041	1 159
Subventions gouvernementales	1 217	774
Revenu cumulé détenu pour le versement futur des paiements d'aide aux études	240	67
Réserve non affectée <i>(note 3b)</i>	350	350
	<b>3 848 \$</b>	<b>2 350 \$</b>

Approuvé au nom du conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,



Douglas P. McPhie, FCPA, FCA  
Administrateur



Sherry J. MacDonald, CPA, CA  
Administratrice

# États du résultat global

Pour les semestres clos les 30 avril 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

	2021	2020
<b>Produits</b>		
Profits réalisés à la vente de placements	12 \$	1 \$
Variation des profits (pertes) latents	157	(10)
Distributions des fonds de placement	27	10
	<b>196</b>	<b>1</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 3a)	23	6
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations</b>	<b>173 \$</b>	<b>(5)\$</b>

# États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour les semestres clos les 30 avril 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

	2021	2020
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, au début de la période</b>	<b>2 350 \$</b>	<b>682 \$</b>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	173	(5)
<b>Encaissements</b>		
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs (note 6)	882	446
Subventions gouvernementales reçues (déduction faite des remboursements)	449	298
<b>Décaissements</b>		
Paiements aux bénéficiaires	(6)	-
<b>Encaissements moins décaissements</b>	<b>1 325</b>	<b>744</b>
<b>Variation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires</b>	<b>1 498</b>	<b>739</b>
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, à la fin de la période</b>	<b>3 848 \$</b>	<b>1 421 \$</b>

# Tableaux des flux de trésorerie

Pour les semestres clos les 30 avril 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

	2021	2020
<b>Activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	173 \$	(5)\$
Achats de placements nets	(1 292)	(652)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Profits réalisés à la vente de placements	(12)	(1)
Variation (du profit) de la perte latent	(157)	10
Variation du fonds de roulement hors trésorerie		
(Augmentation) diminution des produits à recevoir et autres débiteurs	(37)	5
Augmentation des subventions gouvernementales à recevoir	(36)	(60)
(Diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer	(16)	20
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(1 377)</b>	<b>(683)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Subventions gouvernementales reçues (déduction faite des remboursements)	449	298
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs <i>(note 6)</i>	882	446
Paievements aux bénéficiaires	(6)	-
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>1 325</b>	<b>744</b>
<b>(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(52)</b>	<b>61</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de la période</b>		
Trésorerie	120	96
Équivalents de trésorerie	-	-
	<b>120</b>	<b>96</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de la période</b>		
Trésorerie	68	157
Équivalents de trésorerie	-	-
	<b>68 \$</b>	<b>157 \$</b>
<b>Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :</b>		
Impôt déduit à la source	-	-
Produits d'intérêts reçus	-	-

# Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Fonds négociés en bourse – 98,1 %</b>			
iShares Canadian Real Return Bond Index ETF	7 708	193	201
iShares Canadian Short Term Bond Index ETF	8 134	226	227
iShares Canadian Universe Bond Index ETF	21 505	678	703
iShares Core Canadian Long Term Bond Index ETF	10 960	265	285
iShares Core S&P/TSX Capped Composite Index ETF	10 829	330	282
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	11 794	400	361
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF	6 112	189	169
iShares Core S&P 500 Index ETF	13 369	853	718
iShares Global Real Estate Index ETF	6 764	201	190
iShares Premium Money Market ETF	5 341	267	267
<b>Total des FNB – 98,1 %</b>		<b>3 602</b>	<b>3 403</b>
<b>Total des placements – 98,1 %</b>		<b>3 602</b>	<b>3 403</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie – 1,9 %</b>		<b>68</b>	<b>68</b>
<b>Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %</b>		<b>3 670</b>	<b>3 403</b>
<b>Total du fonds de placement</b>		<b>3 670</b>	<b>3 403</b>
<b>Représenté par :</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		68	
Placements, à la juste valeur		3 602	
		<b>3 670</b>	

# Notes annexes

Semestres clos les 30 avril 2021 et 2020

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

## Note 1. Nature des activités

Le régime Plan Futé CST (le « Régime ») est un régime de bourses d'études qui a été établi le 23 mai 2018. L'objectif du Régime est d'aider les parents et d'autres particuliers à épargner en prévision des études postsecondaires d'enfants. Le Régime est géré et distribué par C.S.T. Spark Inc., une filiale entièrement détenue de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). Les bureaux du Régime sont situés au 1600-2235 Sheppard Avenue East, Toronto (Ontario), Canada.

Les souscripteurs concluent une convention de régime d'épargne-études avec la Fondation (la « convention ») et versent des cotisations au nom d'un ou de plusieurs bénéficiaires. Les conventions sont enregistrées en tant que régimes enregistrés d'épargne-études en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Régime reçoit les subventions gouvernementales des paliers fédéral et provinciaux (les « subventions gouvernementales ») au nom des souscripteurs et investit ces fonds, avec les cotisations, conformément aux politiques de placement du Régime. Les cotisations cumulées pendant la durée de la convention sont remboursées en tout ou en partie en tout temps à la demande du souscripteur, ce montant étant assujéti aux fluctuations de la valeur de marché. Les paiements d'aide aux études (« PAE ») sont versés aux bénéficiaires admissibles et sont constitués des subventions gouvernementales et du revenu de placement réalisé sur les cotisations et sur les subventions gouvernementales.

## Note 2. Principales méthodes comptables

### a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »).

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la Fondation le 10 juin 2021.

### b) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

### c) Instruments financiers

Le Régime comptabilise ses actifs et ses passifs financiers lorsqu'il devient partie à un contrat. Les actifs et les passifs financiers, à l'exception de ceux qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction au moment de la comptabilisation initiale. Les actifs financiers et les passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les placements à la juste valeur ont été classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'évaluation au cours des périodes ultérieures sera déterminée en fonction du classement de l'instrument

financier. Les actifs financiers et les passifs financiers du Régime sont classés comme suit :

Actif financier ou passif financier	Classement
Placements, à la juste valeur	À la juste valeur par le biais du résultat net <sup>i)</sup>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Au coût amorti <sup>ii)</sup>
Produits à recevoir et autres débiteurs	Au coût amorti <sup>ii)</sup>
Débiteurs pour les titres vendus	Au coût amorti <sup>ii)</sup>
Créditeurs et charges à payer	Au coût amorti <sup>iii)</sup>
Créditeurs pour les titres achetés	Au coût amorti <sup>iii)</sup>

<sup>i)</sup> Les actifs financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont acquis principalement à des fins de transaction. Les actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et les variations des profits et des pertes latents sont comptabilisées dans les états du résultat global.

<sup>ii)</sup> Les actifs financiers classés au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés qui sont détenus aux fins de perception de flux de trésorerie contractuels et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

<sup>iii)</sup> Les passifs financiers classés au coût amorti rassemblent les passifs qui ne constituent pas des passifs dérivés et qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris tous les coûts de transaction et autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette à la comptabilisation initiale.

La dépréciation repose sur les pertes de crédit attendues pour les titres de placement, qui sont déterminées selon les divers résultats possibles en prenant en compte toutes les informations raisonnables et justifiables disponibles, dont les notations de crédit internes et externes, l'historique de pertes enregistrées et les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs.

### d) Évaluation des placements

Les placements à la juste valeur comprennent les fonds négociés en bourse (les « FNB »). Les FNB sont négociés sur un marché actif et sont évalués en fonction du cours de clôture à la date de clôture.

La note 7 fournit d'autres indications à propos des évaluations de la juste valeur.

### e) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les dividendes et les distributions sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement. Les profits (pertes) réalisés à la vente de placements et la variation des profits (pertes) latents sont calculés en se rapportant au coût moyen des placements

# Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2021 et 2020

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

## Note 2. Principales méthodes comptables (suite)

### e) Opérations de placement et constatation des produits (suite)

connexes et sont constatés dans la période au cours de laquelle ces profits (pertes) surviennent.

### f) Dépôts des souscripteurs

Les dépôts des souscripteurs comprennent les montants reçus de ces derniers et ils excluent les montants futurs à recevoir en vertu des conventions en vigueur.

### g) Impôt sur le résultat

Le Régime est exonéré d'impôt sur le résultat en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

### h) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les soldes déposés auprès de banques et les titres dont l'échéance se situe à 90 jours ou moins de la date de l'achat et incluent des dépôts à terme, des bons du Trésor et des acceptations bancaires.

### i) Change

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Régime sont le dollar canadien.

Au cours d'une période donnée, les achats et les ventes de placements libellés en devises et les dividendes et produits d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment des transactions. Les profits ou les pertes de change réalisés ou latents sur les placements sont inclus respectivement aux postes Profits (pertes) réalisés à la vente de placements et Variation des profits (pertes) latents des états du résultat global.

### j) Estimations et jugements comptables critiques

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction a recours à des estimations et à des jugements qui influent sur les montants comptabilisés et présentés dans les états financiers. Ces estimations et ces jugements ont une incidence directe sur l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés dans les états financiers. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

## Note 3. Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant dont ont convenu les parties.

### a) Distribution et gestion du Régime

La Fondation, qui parraine le Régime, a confié à C.S.T. Spark Inc., en qualité de courtier de régimes de bourses d'études et de gestionnaire de fonds d'investissement, la responsabilité de gérer et de distribuer le Régime. La convention de distribution et de licence est renouvelable annuellement le 24 mai. Des frais de gestion annuels correspondant à 1,5 % du total du capital, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur celles-ci sont versés à

la Fondation. La Fondation renonce à une partie de ses frais de gestion pour compenser les frais facturés par les FNB. C.S.T. Spark Inc. a engagé Consultants C.S.T. inc. (« C.C.S.T. ») pour la prestation de services de gestion de placements, de comptabilité et d'administration.

Au cours du semestre clos le 30 avril 2021, un montant de 23 \$ a été comptabilisé à titre de frais de gestion (2020 – 6 \$). Les frais de gestion inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 30 avril 2021 s'élevaient à 4 \$ (31 octobre 2020 – 17 \$).

### b) Réserve non affectée

La réserve non affectée représente le montant en trésorerie que le Régime reçoit de la Fondation pour se constituer en fiducie au bénéfice des souscripteurs et des bénéficiaires.

## Note 4. Gestion du risque lié au capital

Le capital du Régime est constitué des composants de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires selon les états de la situation financière. Le Régime est dans l'obligation de rembourser les cotisations des souscripteurs à l'échéance des placements ou à la fin du régime, ainsi que de verser des PAE avec le revenu de placement, les subventions et le revenu tiré des subventions. Le Régime investit les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues dans des placements appropriés conformément aux objectifs de placement indiqués, tout en conservant des liquidités suffisantes pour honorer ses obligations à l'égard des souscripteurs.

## Note 5. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal des activités, le Régime peut être exposé à une variété de risques découlant des instruments financiers. Les expositions du Régime à de tels risques sont concentrées dans ses avoirs investis et sont liées aux risques de marché (qui incluent le risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de change.

Le processus de gestion des risques du Régime inclut le suivi de la conformité conformément aux directives de placement du Régime. Le Régime gère les effets de ces risques financiers sur le rendement du portefeuille du Régime en engageant et en supervisant un gestionnaire de placement externe. Le gestionnaire de placement examine régulièrement les placements autorisés du Régime et veille au rééquilibrage et à la gestion du portefeuille de placement en respectant les limites imposées par la politique et le mandat de placement.

### a) Risque du marché

#### i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque d'une variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie des placements du Régime dans des instruments financiers portant intérêt résultant des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Il existe une relation inverse entre les variations des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des titres portant intérêt. Au 30 avril 2021, le Régime est indirectement

# Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2021 et 2020

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

## Note 5. Risques liés aux instruments financiers (suite)

### a) Risque du marché (suite)

#### i) Risque de taux d'intérêt (suite)

exposé à un risque de taux d'intérêt proportionnel aux investissements des FNB sous-jacents dans des titres financiers portant intérêt.

#### ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des fluctuations des cours du marché autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt. Les facteurs propres à un placement individuel, son émetteur ou d'autres facteurs ayant un effet sur tous les instruments négociés sur un marché ou sur un segment de marché ont une incidence sur ce risque. Le Régime est indirectement exposé de façon importante à un autre risque de prix provenant de son placement dans le FNB sous-jacent, lequel investit dans des titres de capitaux propres.

Au 30 avril 2021, si les prix des actions et des indices sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient restées constantes, la juste valeur du total du fonds de placement indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille aurait augmenté ou diminué d'approximativement 36 \$ (31 octobre 2021 – 21 \$). Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

### b) Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à la capacité de l'émetteur de titres de créance d'effectuer des paiements d'intérêt et de rembourser le capital. Au 30 avril 2021, le Régime est indirectement exposé à un risque de crédit proportionnel aux investissements des FNB sous-jacents dans des instruments de créance et des titres privilégiés.

### c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Régime ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. L'exposition du Régime au risque de liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les PAE aux bénéficiaires. Le Régime investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peuvent être facilement vendus. Le Régime conserve suffisamment de positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour répondre aux exigences de liquidité en utilisant des modèles de prévisions de trésorerie qui reflètent la répartition des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé. Tous les autres passifs financiers sont à court terme et sont payables dans un délai de un an.

### d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de changements survenus dans les taux de change. Au 30 avril 2021, le Régime est indirectement

exposé à un risque de change proportionnel aux investissements des FNB sous-jacents dans des instruments financiers libellés dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle du Régime. Le Régime détient des FNB exposés à des marchés étrangers et qui représentent 46 % (31 octobre 2020 – 58 %) du total du fonds de placement. La juste valeur du total du fonds de placement du Régime augmenterait ou diminuerait d'environ 16 \$ (31 octobre 2020 – 13 \$) à la suite d'une dépréciation ou d'une appréciation de 1 % du taux de change du dollar canadien. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

## Note 6. Dépôts des souscripteurs

La variation des dépôts des souscripteurs pour les semestres clos les 30 avril 2021 et 2020 est la suivante :

	30 avr. 2021	30 avr. 2020
Païements des souscripteurs	919 \$	457 \$
Remboursement du capital	(37)	(11)
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs	882	446
<b>Solde, au début de la période</b>	<b>1 159</b>	<b>192</b>
<b>Solde, à la fin de la période</b>	<b>2 041 \$</b>	<b>638 \$</b>

## Note 7. Évaluation à la juste valeur et informations à fournir

Les justes valeurs estimatives utilisées aux fins de l'évaluation et des informations à fournir se rapprochent des montants qui seraient obtenus pour la vente d'un actif, ou payés pour le règlement d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché.

Les valeurs comptables des autres instruments financiers, comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les produits à recevoir et autres débiteurs, les subventions gouvernementales à recevoir, ainsi que les créditeurs et charges à payer se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels ont été classés les instruments financiers du Régime :

- Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués en utilisant les cours du marché.
- Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en utilisant des données d'entrée directement ou indirectement observables.
- Les instruments financiers classés au niveau 3 sont évalués en utilisant des données d'entrée non observables (ce qui comprend l'utilisation d'hypothèses fondées sur la meilleure information disponible).

# Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2021 et 2020

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

## Note 7. Évaluation à la juste valeur et informations à fournir (suite)

### Actifs évalués à la juste valeur au 30 avril 2021

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds négociés en bourse	3 602 \$	– \$	– \$	3 602 \$
<b>Total des placements, à la juste valeur</b>	<b>3 602 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>3 602 \$</b>

### Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2020

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds négociés en bourse	2 141 \$	– \$	– \$	2 141 \$
<b>Total des placements, à la juste valeur</b>	<b>2 141 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>2 141 \$</b>

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux pour le semestre clos le 30 avril 2021 et l'exercice clos le 31 octobre 2020.

# Plan Futé CST

## **Parrainé par la**

Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études  
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600  
Toronto (Ontario) M2J 5B8  
1 877 333-7377

## **Gestionnaire de fonds d'investissement et distributeur**

C.S.T. Spark Inc.  
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600  
Toronto (Ontario) M2J 5B8

## **Fiduciaire**

Fiducie RBC Services aux Investisseurs  
155 Wellington Street West, 2<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M5V 3L3

## **Auditeur**

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.  
Bay Adelaide East  
8 Adelaide Street West, bureau 200  
Toronto (Ontario) M5H 0A9

## **Banque**

Banque Royale du Canada  
Royal Bank Plaza  
South Tower  
200 Bay Street, 10<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M5J 2J5

Pour obtenir des renseignements sur le compte de votre régime, connectez-vous à [www.cstspark.ca](http://www.cstspark.ca).

cst

